

CONVOCATION – Session 2026

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

HORLOGÈRE CFC
HORLOGER CFC

Domaine spécifique Rhabillage

Chef-expert :

Monsieur Yves ANTONIOTTI

Rue de la Place d'Armes 9, 2114 Fleurier

Tél. 032 861 25 00

Natel : 077 405 71.70

Courriel : y.antonioti@net2000.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous devez être présent-e devant la salle d'examen 30 minutes avant chaque épreuve.

CULTURE GÉNÉRALE

Veillez-vous référer à la convocation spéciale pour l'examen de culture générale du 29 mai 2026.

<p>10 juin 2026 11 juin 2026 12 juin 2026</p> <p>Horaires selon le planning atelier</p> <p>Salles : A-342, A-343, A-344-345</p> <p>CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle</p>	<p>TRAVAUX PRATIQUES</p> <p>INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX PRATIQUES Salles A-342</p> <p>Mercredi 10 juin 2024 de 10h30 à 12h00</p> <p>Candidat-e-s.</p> <ul style="list-style-type: none">• NE.22.3037• NE.22.1029• NE.22.0215• NE.22.0121• NE.22.0189• NE.24.0596• NE.22.1954• NE.22.1480• NE.22.1237• NE.22.0214• NE.23.2517• NE.22.1942• NE.22.1958• NE.22.1193• NE.24.1031• NE.22.0521• NE.22.0520• NE.22.1956• NE.22.1943• NE.22.1948• NE.22.1947• NE.22.1944	<p>Titulaire classe A-342</p> <ul style="list-style-type: none">• AUBRY Sylvian <p>Titulaire classe A-343</p> <ul style="list-style-type: none">• AUDETAT Pascal <p>Titulaire classe A-344,345</p> <ul style="list-style-type: none">• SCHMIDLIN Laurent
---	--	---

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes

- planning atelier
- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s avec planning atelier
- à la CEFA, aux expert-e-s, aux surveillant-e-s avec planning atelier et planning expertises
- au CPNE-TI-Klaus